

FORMULAIRE CREATION FOURNISSEUR POUR TRAVAILLEUR AUTONOME

À utiliser uniquement pour les personnes qui ne possèdent pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ) ni des autres provinces

Information sur le fournisseur - rempli par l'individu:

Prénom:	_____	Nom:	_____	
Adresse domiciliaire	_____	Ville	_____	
Province	_____	Code postal	_____	
Pays	_____	Téléphone	_____	
Email	_____			
Courrier électronique:	<input type="checkbox"/> \$ CDN	<input type="checkbox"/> \$ USD	Méthode de paiement	Dépôt direct* svp lire ci-dessous

Numéro d'assurance sociale (NAS)*	_____	* Si vous n'avez pas indiqué votre NAS veuillez cocher une des cases suivantes:.	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de NAS
			<input type="checkbox"/> Sans objet

Adresse de correspondance si différente de l'adresse domiciliaire indiquée ci-haut:

Adresse	_____		
Province	_____	Code postal	_____
Pays	_____		

Information à remplir par le département qui a autorisé la dépense:

Demandé par:

_____	_____
Nom, prénom	Département
_____	_____
Date	Courriel du requérant

Si la valeur des services est inférieure à 100 \$ avant taxes, une DMP (demande de paiement sans passer par le département des Achats) doit être soumise. Dans ce cas, la facture doit être jointe à la DMP.

Si la valeur des services est égale ou supérieure à 100 \$ avant taxes, une DMA doit être soumise. Dans le cadre d'une DMA (demande d'achat devant être traitée par le département des Achats), la facture du fournisseur doit être transmise à l'adresse suivante: payable@dawsoncollege.qc.ca, en indiquant le numéro du BON à titre de référence sur la facture.

Si la personne concernée n'est pas résidente du Canada, une DMP doit être soumise en raison des implications fiscales applicables.

Une fois rempli veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur.

Cliquez sur le bouton à droite pour accéder à un fichier sécurisé du département des comptes à payer --->>>

Vous pouvez utiliser le même lien pour nous faire parvenir votre spécimen de chèque.



- * Sauf exception, Collège Dawson fait uniquement des paiements par dépôt direct pour les fournisseurs canadiens.
- * Un spécimen de chèque doit être soumis avec ce formulaire.
- * Le paiement par chèque sera fait uniquement pour les fournisseurs non-résidents (hors Canada).
- * La méthode de paiement par Interac / transfert bancaire n'est pas une option offerte par notre Collège.

